

**AVIS DE COURSE**  
**Challenge Boubou 32<sup>e</sup> édition**  
**Le 25 et 26 juin 2016**  
**CN Versoix**

**1. REGLES**

La régate sera régie par:

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 Les règlements de classes.

**2. PUBLICITE**

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité),

**3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

- 3.1 La régate est ouverte à tous les bateaux des classes: Optimist, RS Feva, Laser 4.7, Laser radial, 420 et 29er
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire: en complétant le formulaire joint et en le renvoyant au Club Nautique de Versoix (35 chemin des Gravieres 1290 Versoix) ou à l'adresse [secretariat@cnv.ch](mailto:secretariat@cnv.ch) ou sur le site de Swiss-Sailing : <http://sailing.fastforward.ch/sailCal/fr/regates/details.07451d5a-3952-4ce6-b7d4-0ebd0dd22d7f.html>  
Au plus tard le 22.06.2016, Les inscriptions tardives seront acceptées.
- 3.3 Les concurrents doivent être en possession d'une licence valide.

**4. DROITS A PAYER**

Les droits requis sont les suivants jusqu'au 22.06.2016:

Classe	Montant
optimist, Laser	30.-
RS Feva, 420, 29er	40.-

Les inscriptions tardives:

Classe	Montant
optimist, Laser	50.-
RS Feva, 420, 29er	60.-

**5. PROGRAMME**

- 5.1 Confirmation d'inscription:  
Le 25.06.2016 de 10h00 à 12h30

- 5.2 Jours de course:

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement
25.06.2016	13h30
26.06.2016	10h

- 5.3 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h15.

**6. DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

**7. Prix**

L'heure et le lieu de la proclamation des résultats ainsi que de la distribution des prix seront affichés au tableau officiel à la fin de la dernière course.

#### 8. Bateaux d'accompagnement

Les bateaux accompagnateurs doivent être enregistrés avant le début de la manifestation et sont soumis aux instructions de l'autorité organisatrice.

Les bateaux accompagnateurs sont inclus dans le dispositif de sécurité du championnat.

-----✂-----✂-----✂-----✂-----

## Formulaire d'inscription

Série : ..... N° de voile : ..... Nom du bateau : .....

<i><b>Barreur</b></i>	<i><b>Equipier</b></i>
Nom:	Nom:
Prénom:	Prénom:
Date de naissance : _ _ / _ _ / _ _ Fille / Garçon	Date de naissance: _ _ / _ _ / _ _ Fille / Garçon
Adresse	Adresse
Tél en cas d'urgence:	Tél en cas d'urgence:
Club	Club
N° de carte Swiss Sailing:	N° de carte Swiss Sailing: